

MARCHE DE FOURNITURES

ADDENDUM N°001

**A L'AVIS N° : ADRP015/CDCB/DG/PRMP/2024 du 09
DECEMBRE 2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE
SOLUTION DE DIGITALISATION DE LA FONCTION
JURIDIQUE (RELANCE N°02)**

Pris le : 19 décembre 2024

Référence SIGMaP : F_DOSI_95947

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024



Imputation budgétaire : OS1_A5

Décembre 2024

Le présent addendum vise à modifier dans le dossier de base **les points 3, 4 et la mention "Cotonou le 20/12/2024"** de la page 6 de l'avis ; l'IC 9.1 des DPDRP et à **proroger les dates et heure limites de remise et d'ouverture des offres**. Il prend en compte les points suivants :

- Au niveau de l'avis :

- **Point 3**

- **Au lieu de :**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir et installer une solution informatique permettant de dématérialiser et digitaliser la fonction juridique au sein de la CDC BENIN en automatisant autant que faire se peut l'ensemble des tâches du Département des Affaires Juridiques.

La présente demande de renseignements et de prix est constituée d'un lot unique.

Les variantes ne sont pas admises.

- **Lire plutôt :**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir et installer une solution informatique permettant de dématérialiser et digitaliser la fonction juridique au sein de la CDC BENIN en automatisant autant que faire se peut l'ensemble des tâches du Département des Affaires Juridiques.

La présente demande de renseignements et de prix est constituée d'un lot unique.

Les variantes ne sont pas admises. Ces fournitures et/ou services sont à livrer à la Caisse des dépôts et Consignations du Bénin dans un délai de un (01) mois.

- **Point 4**

- **Au lieu de :**

- **Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et configuration de solutions informatiques, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.



- Preuve d'avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales ou toutes autres personnes morales de droit privé, au moins **deux (02) marchés de fourniture et installation d'une solution de digitalisation de la fonction juridique.**

Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **vingt millions (20 000 000) FCFA HT**. Produire la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou copie légalisée des procès-verbaux de réception et joindre la copie des contrats y relatifs (copie de la page de garde renseignant sur l'objet et le montant du marché, et la page de signature). Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception ne sont pris en compte que s'ils sont accompagnés des marchés y relatifs ;

- Disposer du personnel pour la position-clé suivante (Moyen humain) :

- **Un Expert fonctionnel :**

- Être titulaire au moins d'un BAC+3 ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins trois (03) expériences dans la configuration et le paramétrage de la solution proposée ;
- Avoir au moins trois (03) expériences de formation des cadres, sur l'utilisation de la solution.

- **Capacité financière :**

- Soumettre les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA** durant les trois dernières années (2021, 2022 et 2023);
- Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) de francs CFA.**

- **Pour les entreprises naissantes :**

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et configuration de solutions informatiques, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.
- Disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement de niveau Master (BAC + 5) en informatique ou en ingénierie logicielle ou diplôme équivalent, justifié par son diplôme (copie légalisée).

L'intéressé doit prouver ses expériences relatives à l'exécution d'au moins **deux (02) marchés de fourniture et installation d'une solution de digitalisation de la fonction juridique** au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, ou toute personne morale de droit privé, au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) précédant la création de l'Entreprise naissante. Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **vingt millions (20 000 000) FCFA HT**. Les cinq (05) années se rapportent à la période précédant la création de l'entreprise naissante : justifier par les attestations de participation délivrées par les Entreprises de provenance et mentionnant l'objet et les montants des marchés au titre des expériences (originales ou copies légalisées) ; y préciser les noms et coordonnées des clients pouvant attester des renseignements relatifs aux marchés ;

- Disposer du personnel pour la position-clé suivante (Moyen humain) :
 - **Un Expert fonctionnel :**
 - Être titulaire d'au moins d'un BAC+3 en informatique ou diplôme équivalent ;
 - Avoir au moins cinq (05) expériences dans la configuration et paramétrage de la solution proposée.
 - Avoir au moins cinq (05) expériences de formation des cadres, sur l'utilisation de la solution.

● **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) de francs CFA** ;

Fournir une assurance de risques professionnels en original ou copie légalisée d'un montant minimal de **vingt-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingts et un (22 372 881) francs CFA**.

- **Lire plutôt :**

● **Pour les anciennes entreprises :**

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et configuration de solutions informatiques, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

- Preuve d'avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales ou toutes autres personnes morales de droit privé, au moins **deux (02) marchés de fourniture et installation d'une solution de digitalisation de la fonction juridique.**

Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **vingt millions (20 000 000) FCFA HT**. Produire la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou copie légalisée des procès-verbaux de réception et joindre la copie des contrats y relatifs (copie de la page de garde renseignant sur l'objet et le montant du marché, et la page de signature). Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception ne sont pris en compte que s'ils sont accompagnés des marchés y relatifs ;

- Disposer du personnel pour la position-clé suivante (Moyen humain) :

*** Un Expert fonctionnel :**

- Être titulaire au moins d'un BAC+3 ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins trois (03) expériences dans la configuration et le paramétrage de la solution proposée ;
- Avoir au moins trois (03) expériences de formation des cadres, sur l'utilisation de la solution.

NB : Fournir pour le personnel, le Curriculum Vitae, la copie légalisée du diplôme exigé et prouvé les expériences par les copies légalisées des attestations de travail et de la carte d'identité.

Capacité financière :

- Soumettre les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA** durant les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
 - Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) de francs CFA.**
- **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :**

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et configuration de solutions informatiques, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.
- Disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement de niveau Master (BAC + 5) en informatique ou en ingénierie logicielle ou diplôme équivalent, justifié par son diplôme (copie légalisée).

L'intéressé doit prouver ses expériences relatives à l'exécution d'au moins **deux (02) marchés de fourniture et installation d'une solution de digitalisation de la fonction juridique** au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, ou toute personne morale de droit privé, par des attestations/certificats de travail, Curricula Vitae et diplômes ou attestations. Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **vingt millions (20 000 000) FCFA HT.**

- Disposer du personnel pour la position-clé suivante (Moyen humain) :
 - * **Un Expert fonctionnel :**
 - Être titulaire d'au moins d'un BAC+3 en informatique ou diplôme équivalent ;
 - Avoir au moins cinq (05) expériences dans la configuration et paramétrage de la solution proposée.
 - Avoir au moins cinq (05) expériences de formation des cadres, sur l'utilisation de la solution.

NB : Fournir pour le personnel, le Curriculum Vitae, la copie légalisée du diplôme exigé et prouvé leurs expériences par les copies légalisées des attestations de travail et de leur carte d'identité.

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) de francs CFA ;**
- Fournir une assurance de risques professionnels en original ou copie légalisée d'un montant minimal de **vingt-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingts et un (22 372 881) francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestation de bonne fin d'exécution et autres preuves) présentées par les candidats, auprès des autorités contractantes bénéficiaires ayant délivrés lesdites références techniques.

Page 6 de l'avis :

- **Au lieu de :**
« Cotonou le 20/12/2024 »
- **Lire plutôt :**
« Cotonou le 09/12/2024 »

DPDRP / IC 9.1 :

- **Au lieu de :**



Le candidat devra joindre à son offre les autres documents suivants :

- l'attestation de non-exclusion de la commande publique ;
- la confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;
- l'engagement du soumissionnaire dûment rempli par ce dernier (daté, signé et cacheté) et attestant qu'il a pris connaissance conformément aux dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et qu'il s'engage à les respecter.
- les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières (2021, 2022 et 2023) années présentées par un comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- la liste de deux (02) marchés de fourniture et installation d'une solution de digitalisation de la fonction juridique (Relance N°02) déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution et des pages de contrat associés (page de garde, page de signature, page mentionnant le montant) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toute autre personne morale de droit privé pour les cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ;
- l'attestation d'une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits bancaires. Les



soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

- l'attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes ;
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie pour les micros, petites et moyennes entreprises béninoises (MPME) ;
- l'autorisation du fabricant/du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;
- un document attestant le Service Après-Vente (SAV) couvrant la période de garantie commerciale d'un (01) an.

- Lire plutôt :

- **Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant ;**
- **Méthodologie de déploiement des solutions, signée comportant notamment :**
 - **La démarche d'installation de la Solution et de reprise de données existantes,**
 - **La démarche de préparation et animation de la formation des utilisateurs et des administrateurs**
 - **Le support de niveau 2&3**
 - **La démarche d'assurer pendant le support technique de niveau 3 les mise à jour éventuelles de la solution proposée.**
- **L'autorisation du fabricant/du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;**
- **Un document attestant le Service Après-Vente (SAV) couvrant la période de garantie commerciale d'un (01) an.**

BON A LANCER

Prorogation des date et heures limites de remise et d'ouverture des offres :

Les date et heure limites de remise et d'ouverture des offres sont prorogées respectivement au 27/12/2024 à 09 heures précises heure locale et 27/12/2024 à 09 heures 30 minutes heure locale.

NB : Toutes les autres stipulations de la Demande de Renseignements et Prix qui ne sont pas modifiées et qui ne sont pas contraires au présent addendum demeurent en vigueur et continuent de produire leurs effets.

Cotonou le 19 décembre 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics


Herbert Emmanuel VIEYRA

